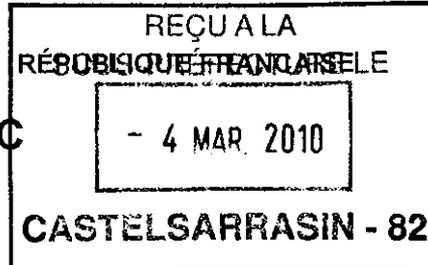


DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

**COMMUNE DE MOISSAC**



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE DIX LE VINGT CINQ FEVRIER (25/02/2010)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 Février 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**, Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, **Adjoints**, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES : Mme Marie DOURLENT (représentée par M. Alain JEAN) **Adjointe**, M. Franck BOUSQUET (Représenté par Mme Estelle HEMMAMI), Mme Christine FANFELLE, (représentée par Mme Christine LASSALLE), Mme Carine NICODEME (représentée par M GAUTHIER), Mme Nathalie GALHO (représentée par M BENECH), **Conseillers Municipaux**

Etaient Absents Excusés : M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux**

Mme Odile MARTY-MOTHEs est nommée secrétaire de séance.

**11 - 25-02-2010**

**OPAH: LANCEMENT D'UN PROJET D'ETUDE SUR LA COMMUNE DE MOISSAC**

Entendu l'exposé du rapporteur invitant les membres du conseil municipal à se prononcer sur l'étude d'un projet d'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) sur la commune de Moissac.

**Considérant** que la commune de Moissac s'est engagée dans une démarche de valorisation de son patrimoine historique et architectural (label ville d'art et d'histoire, grand site de Midi-Pyrénées).

**Considérant** que la qualité de vie des moissagais, l'embellissement de la ville doit s'accompagner d'une réhabilitation de l'habitat ancien

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité**

**ADOpte** le principe de lancer une étude sur un projet d'OPAH en 2010 sur la ville de Moissac

**DIT** que la dépense afférente à l'étude de ce projet sera inscrite au budget primitif 2010

**INFORME** les partenaires financiers de l'OPAH (Etat, Conseil Général, Pays etc...) de la volonté de la commune de Moissac de mener ce dispositif sur la ville dès 2010



Pour copie conforme  
Moissac le 1<sup>er</sup> mars 2010

Le Maire  
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :

